

Réf: Dossier 387575

Avis de constitution

SOCIETE « EXACTP »

Siège ABIDJAN SONGON Lot 550 ilot 41 en face du
centre de santé D'Abadjin kouté, Lot 550, Ilot 41

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 10/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXACTP »

Objet : - Exécution d'ouvrages d'Art, de Construction de bâtiments et de tous Travaux publics
Terrassement, route et ouvrages
Aménagement foncier;
DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN SONGON Lot 550 ilot 41 en face du centre de santé D'Abadjin kouté, Lot 550, Ilot 41

Dirigeant(s) M BATIENON MICHEL FLORENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01897 du 26/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12174/GTCA/RC/2025 du 26/02/2025

